

# ET SI VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AIDAIT À L'INSERTION DES JEUNES ?

## 1 Investissez dans l'avenir des jeunes

Toute entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu peut, via la taxe d'apprentissage, soutenir **l'insertion professionnelle des jeunes** et contribuer à leur formation.

## 2 Pourquoi nous reverser la taxe d'apprentissage ?

Pour soutenir des projets concrets qui aident les jeunes à construire leur avenir et faire de votre entreprise un acteur clé, dans leur réussite professionnelle.

## 3 Comment aider les jeunes avec la taxe d'apprentissage ?

La plateforme **SOLTEA**, a été mis en place pour verser votre taxe d'apprentissage de manière simple et transparente. Ce service dématérialisé est géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.



### CALCULER

Le montant de la taxe d'apprentissage calculé sur **la base de la masse salariale brute**.



### DÉCLARER

Votre taxe d'apprentissage via la plateforme **SOLTEA**.



### DÉSIGNER

La **Mission Locale\*** comme bénéficiaire de votre contribution.



### VERSER

votre versement en toute **simplicité** et **transparence**.

**\*Vous le cherchez ?  
Il est là :**

SIRET : 389 897 869 00035  
Mission Locale de la Brie et des Morins

**Et si on en parlait  
ensemble ?**

01 64 20 88 75  
mlcre@mbriemorins.fr